



Le bulletin d'information



Numéro 4 - Avril 1999



Au sommaire de ce numéro :

[Éditorial](#)

[Le vélo gagne du terrain](#)

[Notre poubelle vers un contrat minceur](#)

[Le jour se lève sur Triffouilly-la](#)

[Recycleuse \(suite\)](#)

[A Evreux, tout, tout, tout... Vous saurez tout
sur les déchets](#)

[Randonner en toute sécurité](#)

[C'est vous qui le dites](#)

Éditorial

Voici le N°4 du bulletin "Bon'Eure de Vivre" avec une grande part des articles sur le recyclage et le traitement des ordures. Richard fait le bilan de la collecte sélective dans notre canton, Jean s'est intéressé à l'exposition du conseil général à Evreux et Claude nous explique la réalisation d'un silo à compost. Un petit clin d'œil au vélo en première page et enfin Bruno nous conseille sur le choix du sac à dos pour la randonnée d'une journée. Nous avons reçu quelques réflexions des lecteurs et nous les publions à la page 4.

Notre assemblée générale aura lieu le 28 avril à Croth et nous espérons vous y retrouver pour réfléchir ensemble à l'amélioration de notre cadre de vie.

Laurence Astru.

Le vélo gagne du terrain

Le parc français de bicyclettes atteint maintenant les 20 millions d'unités. L'ampleur du renouveau du deux-roues sans moteur méritait une révision de certains points du Code de la Route. C'est chose faite. La circulation des cycles est désormais autorisée dans les zones piétonnes, et les vélos conduits par des enfants de moins de 8 ans peuvent circuler sur les trottoirs, sauf dispositions particulières. Les bicyclettes doivent maintenant être équipées au minimum d'un dispositif réfléchissant blanc à l'avant, venant s'ajouter à l'éclairage et aux dispositifs réfléchissants arrière, et les automobilistes ont l'obligation de respecter un espace de 1,5 mètres, au lieu de 1 mètre auparavant pour doubler un vélo en rase campagne. Enfin, les maires se voient attribuer de nouveaux pouvoirs pour promouvoir l'usage de la bicyclette dans leur commune.

Notre poubelle vers un contrat minceur

La journée se termine ; une boîte de conserve gît dans la cuisine, les épluchures jonchent la table, le bidon de lessive est vide ainsi que votre bouteille de boisson préférée. Vous ouvrez la poubelle et d'un coup tout disparaît comme par magie. Mais où se trouve la magie quand on sait que tout cela va rejoindre les déchets de vos voisins et ainsi alimenter l'énorme flux journalier des ordures ménagères.

La France génère chaque année 29 millions de tonnes d'ordures ménagères : un chiffre énorme. Mais savez-vous que 60 % partent à la décharge, 30 % sont incinérés, 7 % compostés et seulement 3 % sont triés et recyclés.

Il faut donc agir et prendre le problème à sa source, chez nous, dans notre comportement, et ainsi réaliser un véritable contrat minceur pour notre poubelle.

Plus près de nous, qu'est-ce que cela représente ? Savez-vous que le Sidom traite dans son secteur d'intervention (canton de Pacy, Vernon et Saint André) près de 18 000 tonnes d'ordures sur les 32 000 de ce secteur regroupant 47348 habitants et 20 846 foyers. Le taux de recyclage est de 4 300 tonnes. C'est pour cela que notre effort est indispensable.

Depuis 1997, les communes d'Ezy, Croth et Marcilly soit 5 000 habitants, participent à une expérience de collecte sélective au porte à porte qui donne des résultats satisfaisants. Sur les quatre premiers mois, il a été collecté près de 50 tonnes de matières recyclables et depuis, nous pouvons estimer que cela représente 26,2 kg par an par habitant de matières recyclables collectées dans ce secteur : un chiffre plus qu'encourageant. A terme, cette opération vise à un résultat de 25 % de produits recyclés.

Doit-on rappeler que vous pouvez également apporter vos objets à la déchetterie qui dispose de bacs adaptés pour vos différents déchets. Celle de Garennes est ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30. Grâce à vous, les 4 déchetteries du Sivom ont recyclé en 1997 :

1 100 tonnes d'encombrants, 92 tonnes de carton, 1 600 tonnes de déchets verts, 27 tonnes d'huile de vidange.

La réussite de ce contrat minceur de votre poubelle dépend donc de vous et de votre participation aux nombreuses initiatives près de chez vous. Alors trions, réduisons le volume et valorisons nos ordures ménagères. Jeter moins, mais jeter mieux est l'un des grands enjeux de l'avenir. Informez-vous, il y a toujours une solution pour vos déchets près de chez vous.

Richard Buan.

Le jour se lève sur Triffouilly-la-Recycleuse (suite)

Un hymne à la pelle et à la brouette concluait [le premier article sur le compost](#) dans notre n° 3 d'octobre 1998 : "Pour la santé de nos jardins, pour la santé de nos organismes, pour la santé de nos finances communales..."

Un seul enlèvement d'ordures par semaine :

Or, je ne savais pas que les faits nous rattraperaient. Deux mois plus tard, le 22 décembre 98, le SIDOM de Pacy - Saint André - Vernon prévenait les quelques communes qui comme Ezy, menaient une expérience bac bleu / bac vert, d'un changement de cadence dans la collecte des ordures ménagères. Pour le bac vert, chacun était averti que le passage du vendredi était supprimé à compter du 1er janvier 1999 et que les poubelles (moins pleines !) seraient désormais ramassées une seule fois par semaine. Ma fierté aurait été totalement immodérée si dans le même temps, la taxe d'enlèvement des ordures avait pu baisser de moitié. Mais il reste nécessaire de desservir les cantines scolaires ou les professionnels

de la viande une seconde fois dans la semaine. Et il est impossible d'éviter les coûteux investissements auxquels sont promis nos syndicats tant le traitement des ordures a un grand retard en France. Enterrer, puis détruire, puis enfin récupérer. Voilà chacun de nous maintenant convié à la rationalisation des coûts et au traitement intelligent de nos déchets.

Le compostage en tas :

Le compostage en tas, dont nous avons parlé, consiste à regrouper sur le sol, en un tas qui peut dépasser un mètre, les déchets organiques domestiques. Le principe est simple, le volume sans contrainte, la surveillance aisée, l'intervention facile. Mais la réussite nécessite :

de mélanger des matériaux fibreux (feuilles mortes, tiges vivaces, pailles et autres matières carbonées) avec des matériaux humides(déchets de cuisine, de jardin, de gazon, et autres matières azotées) ; de stocker les feuilles mortes en automne, au moment où on manque de matériaux humides pour constituer les couches successives. La proportion idéale est de 1/3 de matériaux fibreux pour 2/3 de matériaux humides, soit un rapport carbone/azote adapté aux micro-organismes qui sont les auteurs essentiels de la minéralisation ; d'arroser par temps chaud, quand le tas devient trop sec et développe des feutrages grisâtres à odeur de champignons ; inversement, de le retourner lorsque il est trop humide, suinte, sent la pourriture, fermente.

Pour le compostage en bac, ces données vont toujours valoir. Mais quel plaisir si, profitant de la petite tiédeur qui reste après le coup de chaleur des premières semaines, vous réussissez en plus à établir dessus une couche froide, bien couverte, qui vous permette de mettre en avance, dès mars, vos godets de citrouilles, melons, tomates, coloquintes !

Le compostage en bac :

Les "**bacs à compost**" (ou "**silos à compost**" ou "**composteurs**") sont des système en bois, en métal, en plastique ou autres, qui permettent de contenir les déchets à composter dans un volume réduit. On limite ainsi les effets de surface qui tendent à refroidir, dessécher, éparpiller. Il suffit d'emplir !

Avantages : Accès propre ; peu de nuisances visuelles ; encombrement réduit. Avec un composteur fermé, la minéralisation se fait rapidement, en 4 ou 5 mois (au lieu du double en tas). Si les voisins sont très proches et votre espace de jardin très limité, c'est la solution indiquée.

Inconvénients : Le volume du bac est limité et certains sont entraînés à faire fonctionner un deuxième bac en parallèle. La surveillance est plus contraignante. La sécheresse ou le pourrissement nauséabond peuvent être irréversibles si le contenu n'est pas suivi régulièrement. L'intervention est plus malaisée. Mais c'est surtout le prix, entre 500 et 1000 F qui reste dissuasif.

Les bacs commerciaux :

Vous ne trouverez pas beaucoup de revendeurs dans notre vallée d'Eure. "J'en ai vendu un il y a deux ans" me dira un commerçant d'Ezy . "Trop peu demandé, ils sont donc trop chers Les gens préfèrent les bricoler à partir de 3 ou 4 palettes de bois et du grillage assez fin" me dira un commerçant de Pacy. En annexe (*) je vous indique donc deux adresses postales. Et si vous voulez en savoir plus sur la qualité de votre achat, la marque NF vous en dira plus (se renseigner auprès de l'AFNOR au 01 42 91 59 26).

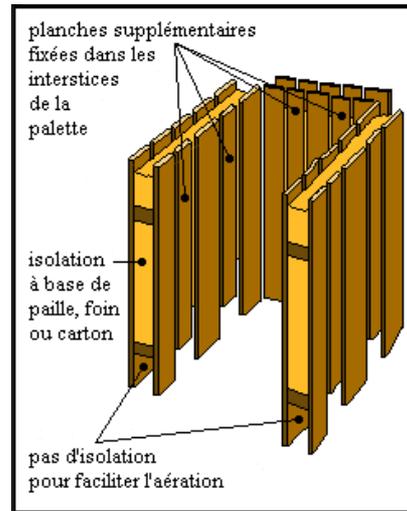
Fabriquez votre bac à compost :

Quatre palettes attachées ensemble à l'aide de fil de fer vous donneront un silo bon marché.

Voici un modèle tiré du n° 94 des "4 saisons du jardinage" (BP 90 38711 MENS Cedex).

Note : la palette-porte, permettant de vider de côté, n'a pas été figurée.

Votre composteur bricolé est prêt. Commencez par constituer une couche drainante à la base, d'environ 10 cm d'épaisseur, composée d'éléments grossiers tels écorces, broyats de bois, brindilles hachées. Ensuite, humidifiez quand c'est trop sec ou arrosez quand c'est trop humide.



Le compostage en appartement ?

Comme partout, le progrès fait rage et les essais les plus divers font avancer les technologies. Auriez-vous imaginé que le compostage puisse fonctionner comme un poêle d'autrefois, le charbon par-dessus et le décendrage par-dessous ? C'est fait maintenant. Vous enfournez les déchets en haut, et passé quelques semaines, vous récupérez le terreau en bas ("en secouant la grille"). C'est même en vente sous le nom de "lombricomposteur" au prix de 1100 F environ au "Véritable Ver Vert" 05 45 39 74 91 ou à "Terre de semence" 04 66 30 64 91.

Beaucoup, qui jusqu'à maintenant, jetaient tout, partout, n'importe où, vont bientôt manquer d'arguments.

Claude Duclos.

* composteur en bois : Gardigame BP 19 QS 39220 Bois d'Amont

* composteur à structure plastique et aération latérale : Komat 26 av. F.Mitterrand BP 15 59494 Petite Forêt

A Evreux, tout, tout, tout... Vous saurez tout sur les déchets

Dix poubelles, gris anthracite et au couvercle bleu s'alignent, de profil, le même intervalle séparant chacune d'elle, sur le trottoir qui longe la façade de l'Hôtel du Département. Sur chacune d'elle, la lettre qui, dans son accord avec les autres, permet de lire le mot "EXPOSITION". La porte poussée, un peu comme dans un film de Jerry Lewis, beaucoup plus de passagers que ne pouvait contenir une automobile sortent de celle-ci. D'une seule et étroite poubelle pendue au plafond et renversée, semble être sortie une surprenante quantité de déchets ayant pris l'aspect d'un cône volumineux : la journée d'ordures d'une petite ville de 1500 habitants...

Esthétique et odorat des visiteurs obligent: matières et couleurs ont été dûment choisies, joyeux mélange de rouge, de jaune et d'orangé.

Le titre de l'exposition est "nos déchets en question" d'où, en bonne pédagogie, cette question première : qu'est-ce qu'un déchet ? à laquelle il est répondu à l'aide du Petit Robert "résidu inutilisable, en général sale et encombrant". Plusieurs panneaux s'empressent de nous faire prendre du recul vis à vis de cette définition trop unilatéralement péjorative.

On nous rappelle que pour un archéologue, tous les déchets sont des trésors, permettant d'imaginer ce que furent régime alimentaire, technique de chasse, procédés métallurgiques de nos lointains ancêtres. "Notre histoire se révèle à travers nos déchets". Les déchets ne sont pas le propre de l'homme ; tous les organismes, qu'ils appartiennent au règne animal ou végétal, en produisent. On nous raconte ce qui se passe par exemple, au sein de l'écosystème forestier : comment cloportes, mille-pattes, escargots, vers de terre, broient, digèrent la litière et la transforment en humus, comment les micro-organismes du sol poursuivent le travail de décomposition et comment par leurs racines, les plantes se nourrissent des éléments minéraux provenant de celle-ci : azote, calcium, etc...

Tant que les humains vivaient en petits groupes, nomades ou agriculteurs, il est aisé de comprendre que les problèmes de déchets étaient limités. Avec l'avènement des cités, les déchets, concentrés dans un même lieu, deviennent facteurs de nuisance. Au Moyen Age, les cochons ont beau être élevés dans les rues et venir à bout de nombreux détritiques, que les habitants jettent sans vergogne de leurs fenêtres, certains demeurent, auxquels s'ajoutent les déjections des porcs eux-mêmes.

Quelques dates sont mentionnées : en 1386, Philippe VI de Valois tente d'obliger les Parisiens à balayer et à évacuer leurs ordures. En 1506, Louis XII décide que le pouvoir royal sera responsable de la collecte des immondices de Paris. Faute de moyens financiers, elle ne sera pas réalisée. En 1608, Sully, prévôt de Paris, confie cette tâche à un entrepreneur qu'il pourra rémunérer par taxe imposée aux Parisiens. La révolte de ces derniers est telle que l'entrepreneur abdique. Le 27 février 1547, les bourgeois d'Evreux feront mieux : la taxe de 2 deniers par maison qu'ils décident d'instituer dans le même but sera acceptée... deux ans durant.

Brûlons les étapes : c'est au XIX^{ème} siècle, grâce aux travaux de Pasteur, que le rôle de l'hygiène dans la santé publique va vraiment être pris en considération. Tout le monde connaît l'arrêté signé en 1883 par le préfet de Paris, Eugène Poubelle, obligeant les Parisiens à se procurer les désormais célèbres récipients spéciaux pour y entasser leurs déchets.

Fin du IXX^{ème} siècle et première moitié du XX^{ème} siècle, naissance des voitures à moteur à explosion, de l'électroménager et un peu plus tard, du plastique, qui va de plus en plus remplacer les autres matériaux d'emballage, sans être biodégradables. A partir de 1950, dans les sociétés occidentales, production et consommation s'emballent, contraignant à poser le problème des déchets dans une perspective tout à fait nouvelle.

Actuellement, la France produit plus de 800 millions de tonnes de déchets par an, 680 millions de déchets organiques produits par l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire, 100 millions de déchets inertes produits par les travaux publics et le bâtiment, 50 millions de tonnes de déchets industriels (emballages ou rebuts de fabrication, déchets spéciaux, boues chargées en métaux, résidus de produits toxiques), 30 millions de tonnes d'ordures ménagères et autres déchets des particuliers (automobiles) et des communes (déchets d'espaces verts, eaux usées).

Chaque français produit en moyenne, dans sa vie privée, plus de 500 kg de déchets par an : 11 % venant du jardin, 11 % occasionnels (réfrigérateurs, matelas, gravats), 7 % venant de l'automobile, 0,7 % de déchets ménagers spéciaux (piles, solvants, peintures), 0,3 % de médicaments périmés, 70 % d'ordures ménagères proprement dites. On aura noté l'usage de l'adverbe "proprement" en son sens premier ! En 40 ans, le poids de notre poubelle a doublé.

Les conséquences tragiques pour l'environnement des décharges brutes, du brûlage clandestin, des usines de traitement inadéquates, ont fini par entraîner une réaction des pouvoirs publics durant les années 90 : lois concernant la fin des décharges, les centres d'enfouissement technique, les usines d'incinération enfin respectueuses de l'environnement.

En 1993, le Conseil Général de l'Eure propose un schéma de gestion des déchets qui est officialisé par le préfet en 1995. Quatre grandes filières sont mises en place :

Le recyclage : à Aubevoye, Alphacan fabrique des canalisations à partir de 2600 tonnes annuelles de vieux plastiques; A Hondouville, Fort James France produit du papier ouaté en recyclant des déchets d'entreprises; à Vernon, Smurfit Socar produit du papier pour carton ondulé à partir de 45000 tonnes

annuelles de vieux papiers, etc. De 1990 à 1998, dans l'Eure, le recyclage est passé de 3 à 10 % de la production industrielle, le département se fixant l'objectif de 22 % en 2002.

La filière compostage : la démarche à laquelle C. Duclos a su nous initier dans notre dernier numéro, est pratiquée à grande échelle à Malleville-sur-le-Bec, Amfreville-la-Campagne, la Chapelle-Réanville, Evreux (15000 tonnes de déchets verts compostés en 1997). Quatre installations supplémentaires sont en projet.

La filière incinération dont il s'agissait de conserver les avantages (réduction de 90% du volume de déchets, récupération de l'énergie, résidu réutilisable: mâchefers) en supprimant les graves inconvénients : 20 fois moins d'émission de chlore, de 200 à 1000 fois moins de dioxine. En 2002, l'incinérateur de Guichainville détruira 30 % des déchets ménagers de l'Eure, fournira de la chaleur au réseau de chauffage urbain de la Madeleine et produira de l'électricité.

La filière enfouissement, avec garantie de l'étanchéité des casiers et la récupération des jus et gaz de fermentation ; les centres se trouvent à Malleville-sur-le-Bec et à la Chapelle-Réanville ; un nouveau centre est prévu à Pîtres pour compenser la fermeture de la décharge de Caër.

Bien sûr, toutes ces informations ne donnent pas lieu seulement à des panneaux dont l'auteur de ces lignes a conscience d'avoir résumé les textes de manière trop austère, mais à des dessins souvent drôles, à des schémas explicatifs, à des installations permettant manipulations et jeux, à des questionnaires suscitant la participation des visiteurs, surtout celle des écoliers et collégiens, les citoyens de demain, qui peuvent commencer à découvrir la part de responsabilité de chacun, dans la réussite du recyclage.

Celui-ci ne concerne, par exemple, en ce moment que le quart des 5 millions de tonnes d'emballages utilisés chaque année.

On apprécie dans cette exposition, la mention faite, un peu timide, du recours aux déchets si fréquent dans nombre de créations d'artistes contemporains, nombre de démarches initiatrices aussi aux arts plastiques. L'habileté des enfants africains à métamorphoser en jouets les emballages métalliques est aussi évoquée.

Mais si intéressé qu'il ait été, le visiteur quitte l'exposition quelque peu insatisfait. Bien sûr, ça ne concerne pas directement le département de l'Eure ; bien sur, le problème est tel qu'une exposition entière devrait être consacrée ; néanmoins, concernant l'évocation des 50 millions de tonnes de déchets industriels produits par an en France annuellement, on eût souhaité la mention des déchets nucléaires.

Jean Brédeloup.

Randonner en toute sécurité

LE CONTENU DU SAC A DOS POUR UNE RANDONNÉE A LA JOURNÉE

Le sac à dos constitue l'un des éléments les plus importants du randonneur, même pour une petite randonnée d'une journée... Pour le confort, il est indispensable de le prévoir avec des bretelles matelassées ainsi qu'une ceinture ventrale de bonne largeur pour permettre de répartir la charge sur le bassin afin de soulager les épaules. Pour la journée, un volume de 30 à 40 litres est suffisant.

A l'intérieur : une couverture de survie, un sifflet ainsi qu'une petite trousse de pharmacie ne devraient jamais quitter votre sac. Pour la pluie, un vêtement étanche, style veste en gore tex, Kway ou une cape. La cape permet de protéger le sac en même temps que le bonhomme. Sans la cape, prévoir de mettre tout le contenu du sac dans des sacs plastiques.

Même si la météo s'annonce clémente, que la douceur du petit matin vous permet de partir en short et

tee-shirt, il faut impérativement emporter un vêtement chaud (pull ou polaire) qui pourrait éventuellement être bienvenu lors du pique-nique. Une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire éviteront de maudire le soleil après la balade.

Même si la rando est organisée par un responsable qui emmène le groupe, vous pouvez vous perdre après un arrêt pipi par exemple ; alors que le reste du groupe prendra une direction, vous en prendrez une autre ! Cartes et boussole sont indispensables. L'idéal : une carte IGN au 1/25000 (encore faut-il suivre le cheminement au fur et à mesure).

Il faut bien entendu ne pas oublier le casse-croûte pour le pique-nique, quelques barres énergétiques, ainsi qu'une gourde d'un litre minimum ainsi qu'un couteau. C'est le minimum pour randonner en toute sécurité. Chacun complètera son sac avec appareil photo, jumelles, guides ou lecture, bouteille de cidre...

"Bon'Eure de Vivre" vous souhaite de bien belles balades durant toute l'année 1999.

Bruno Frébourg.

C'est vous qui le dites

Vous évoquiez dans votre dernier numéro je crois, la sauvegarde et la réhabilitation des fontaines des places de nos villages. Je viens de découvrir que la Fédération des clubs "Connaître et protéger la nature" (FCPN) s'est donnée pour tâche de recenser et sauver toutes les mares de France d'ici au prochain millénaire. Pour plus de renseignements, appeler "Allô Mare" 03 24 30 21 90, chaque mercredi. En espérant que vous passerez la nouvelle, merci d'avance.

Un lecteur.

Pour tout renseignement: contact@boneuredevivre.com